2013

Au cœur
de nos valeurs

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARC INTERNATIONAL
L'Art de la Table
1825

SOMMAIRE

GOUVERNANCE 12

« C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble »
MONTAIGNE

ENVIRONNEMENT 18

« Il ne sert de rien à l'homme de gagner la Lune s'il vient à perdre la terre »
FRANÇOIS MAURIAC

SOCIAL 28

« Former les hommes ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu »
ARISTOPHANE

COMMUNAUTÉ 38

« Celui qui ne fait rien pour les autres ne fait rien pour lui-même »
GOETHE

PROFIL 2013

Arc International,
l' Art de la Table depuis 1825

Arc International emploie 10 520 collaborateurs dans le monde dont 5 690 en France. Le Groupe, originaire d'Arques, dans le Pas-de-Calais, a réalisé un chiffre d'affaires de 901 millions d'euros en 2013. Fort de son savoir-faire verrier, il s'est développé à l'international et distribue aujourd'hui ses concepts complets d'art de la table dans plus de 160 pays.

Le Groupe évolue sur les marchés grand public, de l'hôtellerie et de la restauration à travers les marques de son portefeuille : Luminarc®, Arcoroc®, Cristal d'Arques® Paris et Chef & Sommelier®. Depuis plus de 40 ans, le Groupe s'adresse également aux clients professionnels – industriels, négociants, fabricants de produits semi-finis et finis, prestataires de service – avec un éventail de solutions sur mesure répondant à des problématiques précises (industrie, publicité, prime, fidélité).

Arc International est présent sur les cinq continents à travers des sites de production (France, Etats-Unis, Chine, Emirats Arabes Unis, Russie), des filiales de distribution (Etats-Unis, Espagne, Australie, Mexique, Brésil, Japon, Afrique du Sud) et des bureaux de liaison.

THE GLOBAL COMPACT
WE SUPPORT

Le Groupe veille à équilibrer les exigences économiques, la responsabilité sociale et le respect de l'environnement et inscrit ses activités dans la démarche de développement durable, notamment en ayant adhéré au Pacte Global Compact de l'ONU en 2003.

CHIFFRES CLÉS

901 Millions d€ de chiffre d'affaires en 2013.

10 520 collaborateurs, dont 5 690 en France.

Plus de 60 ingénieurs pour la recherche et le développement.

4,3M d'articles fabriqués chaque jour.

3 marchés : grand public, hôtellerie et restaurant, BtoB.

4 marques principales : Luminarc®, Arcoroc®, Cristal d'Arques® Paris, Chef&Sommelier®.

Une présence commerciale dans plus de 160 pays, sur 5 continents.

5 sites de production, en France, aux Etats-Unis, en Chine, aux Emirats Arabes Unis et en Russie.

EDITO

PATRICK PUY,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

En 2013, le Groupe a été confronté à de sérieuses difficultés financières auxquelles il a fallu apporter des solutions immédiates et fortes. De nombreuses dispositions ont été prises pour limiter l'impact sur notre trésorerie et réaliser les économies indispensables à la survie du Groupe. Le chômage partiel s'est avéré un recours inévitable en France, permettant la sauvegarde de nombreux emplois.

Les collaborateurs ont tous fait preuve d'une vive implication. Beaucoup se sont adaptés à un rythme de travail différent, à de nouvelles méthodes ou organisations voire à un nouvel environnement professionnel. Grâce à la flexibilité de tous et avec le soutien des pouvoirs publics et la confiance des banques, nous avons pu passer un cap difficile et atteindre les objectifs fixés pour la fin d'année.

Dans ce contexte particulièrement contraignant, notre attention est restée portée sur les valeurs du Groupe. Nos clients y sont extrêmement attentifs et nous le montrent un peu plus chaque jour à travers l'organisation d'audits de plus en plus pointus. Nos actions de développement durable permettent d'apporter une réelle valeur ajoutée aux produits et aux relations commerciales, mais aussi aux compétences des collaborateurs du Groupe.

Une fois de plus, nous avons démontré notre implication en matière de formation professionnelle, tant diplômante que métier. L'investissement de l'entreprise, qui va au-delà des mesures légales, participe à la réussite de projets majeurs. C'est notamment le cas pour le projet « A Safe Arc Together » qui vise à améliorer la santé et la sécurité des collaborateurs du Groupe depuis deux ans.

L'innovation en termes de produits et de process est également au cœur de notre identité. Depuis toujours Arc International devance les tendances, apporte des solutions aux besoins des consommateurs et des professionnels, tout en faisant preuve de créativité et d'anticipation. Ainsi se résument les principes qui ont fondé la culture du Groupe.

A travers l'éco-conception, l'ensemble des services contribue à proposer des produits toujours plus sains et respectueux de l'environnement, ceci de la conception des articles à l'emballage, en passant par les outils de fabrication.

Les industriels que nous sommes, conscients des impacts de notre activité sur l'environnement, travaillons à les réduire à travers des actions sur les consommations d'énergie et d'eau, sur les ressources naturelles et les rejets atmosphériques et aqueux.

L'année 2014 marquera inévitablement un tournant significatif dans l'histoire de l'entreprise, une histoire que nous continuerons de bâtir ensemble sur des valeurs fortes.

Je sais pouvoir compter sur l'expérience et les compétences des collaborateurs du Groupe pour relever les défis de demain.

ARC INTERNATIONAL
L'Art de la Table
1825

ENGAGEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE - 2011

Depuis sa création, Arc International veille à équilibrer exigences économiques, responsabilité sociale et respect pour l'environnement, inscrivant ainsi ses activités dans une démarche de développement durable.
Au-delà des engagements du Groupe, le développement durable prend une place grandissante dans l'ensemble de l'activité économique qu'il s'agisse de nos fournisseurs, de nos clients et de nos partenaires.
C'est pourquoi, après une 1ère étape qui nous a vus dès 2003 adhérer au Global Compact des Nations Unies, notre démarche nécessite aujourd'hui d'être structurée. Notre objectif est de déployer des initiatives adaptées dans toutes les unités, d'en mesurer l'efficacité, d'en rendre compte auprès d'instances officielles et de les partager avec l'ensemble des parties prenantes.

Nous avons choisi de faire de nos produits les éléments fédérateurs de notre action de développement durable. A la fois esthétiques, résistants et accessibles, ils doivent faciliter la vie quotidienne des consommateurs partout dans le monde tout en étant respectueux de nos valeurs historiques de pérennité, respect des femmes et des hommes et de l'environnement.

Afin de nous baser sur des pratiques et une approche mondialement reconnues, nous avons adopté la norme ISO 26 000 qui fait référence en matière de responsabilité sociétale des entreprises et qui nous aidera à mettre en forme et orienter nos actions.
Nous refusons les simples déclarations d'intentions et affirmons notre volonté d'agir aujourd'hui et demain. Pour garantir la pérennité et le progrès de notre démarche, un pilotage sera mis en place et comprendra :
- des axes de travail et des objectifs
- des indicateurs d'avancement et de mesure de la performance
- des revues régulières

Par la publication du rapport annuel et par la conduite d'actions de sensibilisation nous associerons toujours mieux collaborateurs et partenaires.

Nous inscrivons notre politique de développement durable dans des engagements où chacun se retrouvera :

- **Innover pour améliorer la qualité de vie des consommateurs avec des produits:**
  - Universels et adaptés aux usages locaux
  - Toujours plus respectueux de l'environnement
  - Résistants et faciles à nettoyer
  - Conçus et vendus en faveur d'associations
- **Préserver l'environnement**
  - Optimisation des consommations d'énergie et des ressources
  - Valorisation des déchets
  - Gestion des risques environnementaux
- **Mettre les hommes et les femmes au cœur de nos décisions**
  - Investissement en formation
  - Diversité et réinsertion professionnelle
  - Sécurité et santé au travail
  - Solutions socialement responsables
- **Faire vivre les business models de nos activités pour en garantir la pérennité**
  - Croissance par les marques et la valeur ajoutée
  - Leader technologique
  - Améliorer la chaine de valeur
  - Intégration active dans toutes les communautés
  - Lutte contre la corruption

IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

- Bureaux
- Sites de production
- Filiales de distribution

SITES DE PRODUCTION :

ARC INTERNATIONAL FRANCE (AIF) créé en 1825 : Arques, Aire-sur-la-lys (France), 5642 salariés

DURAND GLASS MANUFACTURING COMPANY (DGMC), créé en 1982 : Millville, New Jersey (Etats-Unis), 778 salariés

ARC GLASSWARE NANJING (AGN), créé en 2003 : Nankin (Chine), 1 062 salariés

ARC INTERNATIONAL MIDDLE EAST (AIME), créé en 2004 : RAS-Al-Khaimah (Emirats Arabes Unis), 1327 salariés

OPYTNY STEKOLNY ZAVOD (OSZ) dans le Groupe depuis 2011 : Gus-Khrustalny (Russie) , 1 139 salariés

LA FABRICATION DU VERRE

Issu de la terre et du feu, le verre est principalement composé de 70% de sable, 20% de soude et 10% de chaux. Matériau recyclable à 100%, il bénéficie de nombreuses qualités : il est isolant, ininflammable, transparent, dur, délicat et pur.

Spécialiste de ce matériau, Arc International fabrique du verre blanc, opale, borosilicate, vitrocéramique et encore du Kwarx®, du Zenix® et du Diamax®.

LES MÉTIERS D'ARC INTERNATIONAL

Arc International s'appuie sur son savoir-faire en matière d'arts de la table pour maîtriser l'ensemble du cycle de fabrication de ses produits verriers – de la création à la distribution, en passant par la production.

LA CRÉATION

Mettre au point des nouveautés est essentiel pour un Groupe comme Arc International. Ce sont les équipes de R&D, de marketing et de design qui élaborent de nouvelles offres, conçoivent de nouveaux concepts d'arts de la table et fabriquent les moules nécessaires à la fabrication en série. Chaque année, plusieurs centaines de nouveaux produits sont créées à Arques et ailleurs pour répondre à une demande en perpétuelle évolution.

LA PRODUCTION

Arc International développe des concepts complets d'arts de la table, principalement en verre. Fort de ses importantes capacités de production, le Groupe peut produire plus de 4 millions d'articles verriers par jour. Aujourd'hui, ses sites de production sont au nombre de cinq, en France (Arques), aux Etats-Unis (Millville), aux Emirats Arabes Unis (Ras el Khaimah), en Chine (Nankin) et en Russie (Gus-Khrustalny). Cette implantation géographique au cœur des régions de consommation permet à Arc International d'approvisionner l'Europe, les Amériques, le Proche et Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique, tout en adaptant les produits aux usages et attentes des consommateurs locaux et en limitant les coûts de transport.

LA DISTRIBUTION

Arc International commercialise ses produits principalement via son réseau de filiales de distribution, de distributeurs partenaires et de distribution sélective.

Pour être au plus près des attentes de ses clients, le Groupe a développé une stratégie de distribution locale. Cette stratégie s'est matérialisée par la création de joint ventures ou de filiales de distribution, ainsi que par la mise en place de partenariats privilégiés avec des distributeurs bien implantés localement.

UN PORTEFEUILLE COMPLET

DE CONCEPTS D'ART DE LA TABLE

Avec près de 20 000 références commerciales, Arc International dispose d'une offre complète pour la table, la conservation et la décoration, à destination du grand public et des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Le Groupe fabrique également des produits sur-mesure pour les entreprises.

LES MARQUES GRAND PUBLIC

Luminarc®

Luminarc® est la première marque d'arts de la table au niveau mondial. Elle propose des produits tendances et innovants pour l'œnologie et la cuisine créative, destinés à un usage quotidien. Les différentes gammes sont conçues en fonction des usages et des goûts des consommateurs locaux.

Cristal d'Arques®

Accessibles au plus grand nombre, les collections de verres, vases et accessoires, de décoration Cristal d'Arques® Paris jouissent d'une forte notoriété grâce à leur style élégant et raffiné.

LES MARQUES PROFESSIONNELLES

Arcoroc®

Exclusivement dédiée aux professionnels, la marque Arcoroc® propose des produits design, résistants et fonctionnels qui répondent aux besoins des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration commerciale, collective, et des cafés. Arcoroc® est aujourd'hui la deuxième marque d'arts de la table sur la cible professionnelle. Elle est très présente en Scandinavie (70 % des parts de marché verre), en France (60 %) et en Espagne (50 %).

Chef & Sommelier®

Créée en 2007, la marque Chef & Sommelier® regroupe des collections complètes et innovantes de vaisselle, de verrerie et de couverts. Cette marque est destinée aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux passionnés de vin. Elle a su développer des produits aux formes emblématiques, à l'instar d'Open Up. Cette marque réalise 65% de son chiffre d'affaires à l'international.

« C'est une belle harmonie
quand le dire et le faire
vont ensemble »
MONTAIGNE

GOUVERNANCE

photo : Christophe Castelan

CONTEXTE

La gouvernance est parfois un terme abstrait qu'il n'est pas toujours facile de rendre tangible.
La gouvernance de l'entreprise et du développement durable est apparentée à un système de pilotage dans lequel sont définies les grandes règles qui permettent de prendre et de contrôler les décisions ayant un effet sur la pérennité et la performance durable du Groupe. Ainsi appliquée au développement durable nous pouvons dire que la gouvernance est la partie dans laquelle sont traités le pilotage et la mesure de la démarche.

Nos actions sont ancrées dans une approche entrepreneuriale et éthique à long terme, recherchant une efficience fondée sur les 3 piliers fondamentaux :

- **La pertinence économique** doit garantir la pérennité de l'activité, tout en assurant la juste rétribution de l'ensemble des parties intéressées. Ceci passe par un suivi attentif des modes de consommation, des cultures et des précautions essentielles liées à la santé.
- **L'engagement social** fait évoluer les hommes et les femmes du Groupe dans le respect des libertés individuelles et des sensibilités locales. Nous veillons à leur implication et leur motivation, condition première de leur engagement personnel et collectif
- **La responsabilité environnementale** vise à préserver au cours de l'activité un environnement de qualité identique ou supérieur à celle précédant le démarrage de celle-ci, à travers une maîtrise toujours importante des process industriels et des technologies innovantes.

Le développement durable est un domaine qui peut sembler difficilement quantifiable. En intégrant la norme ISO 26 000, qui fait référence en matière de RSE, à notre stratégie, nous nous sommes équipés d'un outil efficace d'évaluation interne et d'orientation des actions.
Cette norme constitue la base de notre diagnostic développement durable, nous permettant d'évaluer précisément la situation de chaque entité. La grille d'évaluation a été construite sur les bases de ce texte qui s'articule autour de 7 questions centrales : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, bonnes pratiques des affaires, questions relatives aux consommateurs et communauté et développement.
Des audits internes sont menés au fur et à mesure dans les unités du Groupe et permettent ainsi de lancer une démarche locale. Forts de ces résultats, nous pouvons ensuite construire ensemble un plan d'actions à la fois complet et spécifique à chaque entité, prenant en compte les progrès repérés et les priorités de chacun.

Le développement durable est un sujet pour lequel la communication interne est un vecteur important de changement. Elle permet d'informer et de sensibiliser dans un premier temps les collaborateurs de manière ludique et douce. Le message délivré par ces animations peut ensuite faire son chemin dans l'esprit des salariés. L'intérêt est double. D'une part leur ouvrir l'esprit sur des problématiques ou des enjeux nouveaux et d'autre part les préparer aux évolutions éventuelles de leur métier en intégrant les principes du développement durable.

ADHÉSION AU GLOBAL COMPACT : 10 ANS DÉJÀ

WE SUPPORT

Arc International s'est engagé très tôt dans le développement durable notamment en étant l'une des premières entreprises françaises à signer en 2003 le Pacte Mondial des Nations Unies ou Global Compact. Cet engagement volontaire a été porté par Philippe Durand alors Président Directeur Général du Groupe et Actionnaire. Les valeurs de la société étaient et sont restées semblables aux principes du Global Compact et cette signature a été très bien comprise et intégrée par les collaborateurs de l'entreprise.

Les années qui suivirent ont permis de commencer à identifier les actions de progrès et à les mettre en place, puis d'en rendre compte à travers un rapport de développement durable en 2005. Ce rapport est depuis cette date renouvelé chaque année et déposé sur le site du Global Compact comme Communication sur le Progrès (CoP).

Les 10 principes du Pacte Mondial sont organisés autour de 4 grandes thématiques :

Droits de l'Homme

- Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Conditions de travail

- Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

- Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la Corruption

- Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Ces principes sont universels et applicables pour l'ensemble de nos activités et de nos sites. Le Pacte Mondial des Nations Unies est reconnu au niveau international et par l'ensemble de nos Clients pour qui c'est un gage de bonnes pratiques sociales et environnementales.

Les différentes actions présentes dans ce rapport illustrent ces 10 principes. Afin d'en faciliter la lecture, le tableau qui suit permet de faire le lien entre les bonnes pratiques et les principes du Global Compact.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

CATEGORIES	PRINCIPES	POLITIQUES ET BONNES PRATIQUES	REFERENCES
Droits de l'homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	- Règlement intérieur et politique RH	DI*
	2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme	- Règlement intérieur et politique RH - Audits chez nos fournisseurs à risque	DI
Normes internationales du travail	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	- Règlement intérieur et politique RH	DI
	4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	- Le projet Groupe A Safe Arc Together pour améliorer la sécurité dans l'ensemble du Groupe - Amélioration des conditions de travail : ergonomie, réduction du bruit, GAT, modification des horaires de travail	p.30 p.31
	5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	- Aide à diverses associations d'aide aux personnes en difficulté à travers le monde (Children of the Dawn)	p.40
	6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	- Contrat de génération - L'Atelier du Lobel : atelier adapté intégré au site d'Arques - L'Atelier de la Briqueterie : atelier d'insertion des jeunes en difficulté intégré au site d'Arques - Soutien à l'Ecole de la 2ème Chance de Saint Omer	p.34 p.33 p.35 p.39
Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	- Optimisation et maîtrise des consommations énergétiques - APS Environnement - Développement du transport multimodal	p.23 DI p.25
	8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	- Semaine du développement durable : animations et sensibilisations en France - Travail sur un outil de calcul de l'eau	p.16 p.24
	9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	- Intégration des principes de l'éco-conception aux emballages : trophée éco-conception - Projet Motion - Modélisation	p.19/20 p.21 p.21
Lutte contre la corruption	10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	- Charte éthique et confidentialité des achats	DI

** DI: documents internes*

COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER

Chaque année à l'occasion de la semaine du développement durable des animations sont menées sur différents sujets par des partenaires extérieurs. En 2013, le programme a été varié et nous avons accueilli :

- la Communauté d'Agglomération de Saint Omer (CASO) autour de la gestion des déchets, du compostage et des transports en commun
- Un conseiller info-énergie qui a pu informer les collaborateurs sur l'isolation des logements et les énergies renouvelables
- Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et les Espaces Naturels Régionaux sont venus proposer une action liée à la biodiversité et la plantation de haies composées d'espèces locales. Une exposition sur les espèces végétales et animales régionales a pu être mise en place plusieurs semaines afin de sensibiliser les salariés aux merveilles de la nature à deux pas de chez eux et à la biodiversité en général.

En parallèle des animations, un quizz a été lancé pour approfondir ces sujets et ajouter un côté ludique à ces actions qui remportent toujours un franc succès.

Dans le même esprit d'ouverture et de sensibilisation, un concours photo sur le thème du développement durable et de l'entreprise a été lancé durant l'été 2013. Cette deuxième édition ouverte à l'ensemble du Groupe a été une réussite et les collaborateurs ont montré toute leur créativité pour nous proposer des clichés incluant les produits de nos gammes avec un sens esthétique indéniable et un humour sympathique. Elles sont issues des différentes unités du Groupe (Brésil, France, Emirats Arabes Unis, Chine, Espagne) et en représentent toute sa diversité.

Les photos récompensées sont publiées dans ce rapport et permettent ainsi une illustration plus conviviale et personnalisée de celui-ci.

« L'Espace Info Énergie du Pays de Saint Omer basé à Enerlya (Fauquembergues) est le seul service gratuit et indépendant à destination des habitants du territoire pour les questions relatives à l'habitat et aux énergies nouvelles.
Des permanences sont régulièrement organisées à l'Agence d'Urbanisme de Arques mais deux animations internes ont été programmées à AIF pour l'année 2013. A la demande du service développement durable, j'ai tenu un stand durant deux midis au sein du réfectoire pour renseigner les collaborateurs de l'entreprise sur les aides financières, les isolants, les modes de chauffage... Des expositions sur les écogestes et la rénovation ont également été disposées lors de la fête de l'énergie afin de sensibiliser un maximum de personnes. Cette première rencontre a donné suite à des rendez-vous personnalisés sur des projets concrets de rénovation ou de construction. L'EIE du Pays de Saint Omer se tient bien évidemment à la disposition d'AIF pour renouveler cette bonne expérience. »

TÉMOIGNAGE
SYLVAIN VERRIELE, CONSEILLER INFO-ENERGIE DU PAYS DE SAINT OMER

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Récemment, la Chambre de Commerce du New Jersey du Sud a honoré les membres de sa communauté pour leur contribution au développement de la région.
Fred Dohn (Chief Executive Officer, Business to Business & America Arc International) a ainsi reçu le « Green Award ». Ce prix récompense l'engagement de l'entreprise en faveur du développement durable et particulièrement la recherche permanente de l'équilibre entre les exigences économiques, la responsabilité sociale et le respect de l'environnement dans toutes ses activités et ses relations avec les parties prenantes.

CHEZ DGMC, LE PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE SE POURSUIT

Le projet developpement durable de DGMC à Millville, New Jersey, continue à progresser et les actions identifiées lors de l'audit interne ISO 26 000 en février 2012 ont été engagées et commencent à se concrétiser. Le tri sélectif est maintenant en place et s'est intégré partout sur le site que ce soit dans la partie administrative ou industrielle. Les collaborateurs ont été accompagnés à travers des supports de communication : affiches, films ... pour mieux comprendre et adhérer à la démarche. La recherche d'économie d'énergie se poursuit tant sur les process que sur les utilités et des actions concrètes sont identifiées.
Afin d'accompagner la démarche locale, un tableau de communication dédié au développement durable a été mis en place à plusieurs endroits de l'entreprise et permet ainsi d'apporter de l'information et des actualités sur le sujet et de les faire partager par tous.

En aout 2013, DGMC a réalisé une auto-évaluation sur la même base ISO 26 000 que le premier audit de février 2012. L'équipe a pu mesurer son évolution et les progrès réalisés en 18 mois.
Les principales avancées ont été sur la gouvernance de la démarche ainsi que sur l'implication de l'entreprise dans son territoire et de façon moindre sur l'environnement et les relations et conditions de travail.
Une belle progression à valider dans la durée !

LE REPORTING ENVIRONNEMENT RENFORCÉ

Le Groupe Arc International a mis en place depuis de nombreuses années un système d'amélioration continue et de mesure de la performance industrielle appelé APS (Arc Performance System). Dans cette grille, se côtoient des méthodes et des outils tels que le 5S, le management visuel mais aussi des principes comme la sécurité ou l'environnement. En 2013, la partie environnement a été revue et étoffée afin de mieux évaluer les forces et les faiblesses des sites dans ce domaine. En fin d'année, deux entités ont testé ces nouveaux critères, OSZ (Russie) et AGN (Chine). En 2014, ils seront étendus à tous les sites industriels du Groupe.

photo : Richard Dubois

« Il ne sert de rien à l'homme de gagner la Lune
s'il vient à perdre la terre »
FRANÇOIS MAURIAC

ENVIRONNEMENT

photo : Nicolas Carbonnier

CONTEXTE

Fondre et travailler le verre requièrent de chauffer les matières premières et les articles à très haute température et à ce titre Arc International est très conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement et développe une politique industrielle toujours plus respectueuse de l'environnement à travers des actions techniques ou innovantes très concrètes mais aussi en s'engageant dans une démarche de management environnemental.

L'innovation est un axe stratégique du Groupe. Faire preuve de créativité et d'anticipation sont les principes qui ont fondé la culture d'Arc International. La R&D s'articule autour de l'amélioration du verre et des process de fabrication. L'objectif est double : optimiser l'efficacité des process tout en limitant leur impact sur l'environnement et en préservant la santé des consommateurs et des collaborateurs.

L'un des principaux axes de travail est l'énergie et l'ensemble des salariés est impliqué et sensibilisé à son utilisation efficiente, et ce, sur tous les sites. Chaque mesure s'accompagne d'indicateurs de suivi qui permettent à chacun d'évaluer l'impact de ses actes. Le personnel d'AIF en charge des feeders a par exemple bénéficié cette année d'une formation sur la conduite des feeders qui a permis de diminuer la consommation d'énergie de 6%. Un outil de calcul a également été mis à la disposition des secrétaires d'équipe de l'usine verre blanc afin de suivre les bonnes pratiques en matière de réduction des consommations. Il permet de lister les actions à réaliser dans le courant du poste et de pointer celles déjà effectuées, tout cela dans le but de les auditer et de les pérenniser. Plus généralement grâce à l'amélioration des performances thermiques, à l'optimisation du chauffage et à la détection systématique des fuites d'air, Arc International a réussi à diminuer sa consommation globale d'énergie de 22% et ses émissions de CO2 à la tonne de verre fondu de presque 10% entre 2008 et 2013.
L'ensemble de ces actions nous ont permis d'avancer vers une prise en compte globale de la question énergétique. Pour aller plus loin dans l'intégration de cette problématique et la maîtrise de nos consommations, un projet de mise en place de management de l'énergie à travers la norme ISO 50 001 sera lancé en 2014 avec pour objectif une certification en 2015.

Les enjeux environnementaux tels que l'air, l'eau ou les matières premières sont également pris en compte à chaque niveau de l'entreprise.
Arc International a poursuivi la mise en œuvre de sa méthodologie d'optimisation et s'appuie sur plusieurs recommandations pour optimiser ses consommations d'eau : établir le bilan en eau, détecter et minimiser les fuites, éliminer les usages non nécessaires , évaluer les ressources et leur origine, privilégier le recours à des eaux de qualité inférieure et recycler les effluents.
Les rejets aqueux ou atmosphériques font l'objet de suivi afin de s'assurer de leur composition et du respect de la réglementation.

ECO-CONCEPTION

L'ensemble de ces actions qui couvrent les impacts environnementaux du Groupe font partie intégrante de la politique d'éco-conception, au cœur du proces de création, de développement et de fabrication des articles et des emballages. Les actions lancées le sont aussi bien sur les process que sur les produits. Elles permettent d'une part, de réelles améliorations sur les conditions de fabrication et d'autre part, de vrais avantages pour les consommateurs.
Nous pouvons citer par exemple le changement de composition de certains produits qui prennent compte la sécurité et la santé des collaborateurs et des consommateurs, la réduction du poids des articles à résistance égale pour de meilleures conditions d'utilisation par les familles, la réduction des emballages qui permet une économie de matière et contribue à la réduction des déchets.

La réduction de nos impacts sur l'environnement passe par tous ces gestes ou actions qu'ils touchent une petite part de notre activité ou bien son ensemble.
Lors d'un concours lancé par la plateforme [avniR] qui récompense les meilleures initiatives d'éco-conception à l'échelle du Nord Pas de Calais (France), le Groupe a ainsi reçu un trophée pour la Gamme Color Vibrance de Luminarc®. Cette innovation issue d'un programme de recherche mené pendant plusieurs années par l'entreprise avec le concours de partenaires externes comme le pôle MAUD a pu voir le jour grâce a une forte expertise liant étroitement R&D, design et préoccupations socio-environnementales. Cette gamme est une nouvelle collection d'assiettes en verre, décorée avec des encres organiques, ne contenant aucun métaux lourds et respectant ainsi l'environnement, le bien-être des consommateurs et leur santé, tout en alliant des couleurs intenses et un design novateur. Les produits issus de la gamme Color Vibrance sont ainsi performants tant en terme environnemental qu'économique.
Aujourd'hui, la part des décors organiques représente presque 40% de la production totale d'AIF, et est en augmentation constante depuis la mise au point du procédé, et cette innovation est déployée sur d'autres sites du Groupe.

Remise des trophées éco-conception

Gamme Color Vibrance

Plus généralement l'éco-conception est une démarche qui permet au groupe de garder une longueur d'avance sur des concurrents qui produisent pour la plupart dans des pays à bas coûts et sans contrainte environnementale. Les produits proposés aux consommateurs sont innovants, plus résistants, plus légers, moins impactants pour l'environnement et recyclables tout en conservant des propriétés esthétiques et ludiques. L'éco-conception est aussi à l'origine de la compétitivité industrielle. L'anticipation des évolutions de la réglementation est également un atout majeur tout comme l'accompagnement de nos clients à travers leur propre démarche environnementale.

Projet Motion

Une analyse environnementale sur le processus de moulerie a permis de révéler les potentiels de réduction d'impact sur l'environnement de cette étape de la fabrication. C'est pourquoi depuis Mai 2013, Arc International s'est engagé aux côtés de cinq autres partenaires dans une expérience d'envergure : le projet Motion. L'entreprise est porteuse de ce projet collaboratif d'un budget de 3,5 millions d'euros et financé en partie par l'ADEME. Les recherches concernant l'amélioration de la performance des moules en fabrication par des nouveaux procédés en prenant en compte l'éco-conception et la valorisation des déchets devraient aboutir d'ici 3 ans. L'éco-conception fait partie intégrante du projet et les moules feront l'objet d'une analyse de cycle de vie qui permettra d'une part d'identifier et de mesurer les impacts environnementaux et d'autre part qui servira d'observation pour peut-être déployer cette méthode aux articles verriers.

Modélisation

Lors de la fabrication d'un article en verre, l'article prend sa forme définitive lors de l'étape de formage. Plusieurs essais sont réalisés avec à chaque fois un moule différent afin d'obtenir la qualité souhaitée pour le produit fini. Auparavant, il fallait compter plusieurs mois pour chaque essai avant le lancement d'un produit. En effet les phases de développement et de modification (étude au bureau d'étude article et outillage, modification de l'outillage, réalisation de l'essai suivant en machine) sont longues et fastidieuses. La modélisation, grâce à un programme de calculs élaboré, a pour objectifs de vérifier la faisabilité du produit suivant le cahier des charges, d'aménager la conception du produit en fonction de sa fabrication, d'optimiser et de dimensionner la conception de l'outillage, tout en réduisant le temps de développement. Le déploiement de la modélisation et notamment sa standardisation (la modélisation est systématiquement réalisée pour la conception de certains éléments d'outillage en fonction de la complexité et de la particularité de certains articles) a permis de réduire le temps d'essai à quelques heures pour des articles tels que des gobelets, des assiettes ou des hublots de machines à laver. Cette amélioration permet de limiter la consommation d'énergie en passant de trois à un unique essai en situation de production avant le lancement de la production de l'article en grande série, mais également de limiter l'impact environnemental du procédé de fabrication en limitant la création de moules inutiles. Les consommations énergétiques liées aux essais ont ainsi diminué de 20% pour un procédé centrifugé avec un objectif de réduction de 25% pour 2014, pour une baisse totale de 40% des consommations sur deux ans.

Modelisation

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

AIME aux Emirats Arabes Unis a participé en tant qu'exposant à la seconde Conférence Internationale sur le réchauffement climatique, organisé par l'Autorité pour la Protection de l'Environnement et son Développement (EPDA) de Ras Al Khaimah en Mai 2013 et à l'initiative de son Altesse Sheikh Saud Bin Saqr Al Qasimi. La conférence avait pour thèmes la protection de l'environnement et la gestion des déchets et ses objectifs étaient d'encourager le partage des innovations technologiques, éducatives, sociales et politiques afin de maintenir la croissance économique sans impacter négativement l'environnement et la sécurité des personnes. Sendhil Kumar, Responsable Qualité, et Abinav Pandit, Gestionnaire du Système de Qualité, ont ainsi présenté un stand lors de cette conférence afin de mettre en évidence les actions réalisées en faveur du développement durable et de prouver que le verre est un produit respectueux de l'environnement en raison de sa grande capacité de recyclage et de sa composition. Cela fut une excellente occasion pour l'entreprise de présenter ses produits et de réaffirmer son engagement envers le développement durable dans le cadre du Global Compact rejoint en 2003.

AIME expose à la seconde Conférence Internationale sur le réchauffement climatique

TÉMOIGNAGE CHRISTIAN TRAISNEL, DIRECTEUR DU CD2E ET DE LA PLATEFORME [avniR] (FRANCE)

« Pour mettre en lumière les meilleures initiatives d'éco-conception, la Plateforme [avniR], centre de ressources collaboratif pour la pensée cycle de vie, organise annuellement, en collaboration avec la CCI Grand Lille, l'unique Concours français 100 % dédié à l'éco-conception.

C'est au travers de cet évènement que la collaboration entre Arc International et [avniR] est née.

Pour la première édition, l'entreprise régionale a fait preuve d'une réactivité incroyable et mobilisé ses équipes autour d'un réel projet participatif : l'éco-conception du trophée 2012 pour 9 lauréats du Concours. Mêlant élégance et finesse, les sabliers contenant du sable, matière première du verre et du groisil, matière recyclée issue du verre, donne encore aujourd'hui une belle représentation du cycle de vie du verre.

Pour la 2nde édition, après s'être approprié le concept, Arc s'est vu remettre le trophée 2013 pour l'éco-conception de sa gamme d'assiette « Color vibrance » aux décors organiques.

Aujourd'hui, elle se lance dans l'éco-conception de moules à partir de déchets en utilisant l'outil Analyse du Cycle de Vie (ACV), outil devenu aujourd'hui incontournable pour évaluer sa démarche d'éco-conception.

Tout au long de ses étapes, [avniR] a accompagné, soutenu et valorisé Arc dans la mise en œuvre, concrète de la Pensée Cycle de Vie.

Voici un bel exemple d'entreprise qui a utilisé les outils (formations, accompagnement expert, réseaux, etc.) mis à disposition par [avniR], qui a su tirer les bénéfices de la Pensée Cycle de Vie et qui continue d'œuvrer quotidiennement aux côtés d'[avniR] pour que l'éco-conception et l'outil d'Analyse du cycle de vie gagne de nouvelles parts de marché.

Aujourd'hui, on peut dire qu'Arc International est un acteur de l'éco-transition qui s'opère dans la région Nord-Pas de Calais, et qui se déploie dans de nombreuses autres régions dans le monde. »

MESURES ET ÉVALUATION

Sur la demande de l'EPDA (Environment Protection & Development Authority) de Ras Al Khaimah, AIME a fait réaliser une étude d'impact environnemental (EPAS, Environmental Impact Assessment Study) par un cabinet externe. L'étude avait pour objectifs d'évaluer la qualité de l'air, de l'eau et du sol, l'intensité du bruit à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de production. Les résultats sortis en Août 2013 indiquent que tous les paramètres évalués se situent en dessous des seuils fixés par les normes industrielles et que le plan de surveillance proposé pour les années à venir est pertinent.

GREEN RUSSIA

Dans le cadre de l'année de la protection de l'environnement annoncée par le gouvernement russe, 8 membres volontaires d'OSZ à Gus-Khrustalny en Russie ont formé une équipe afin de débarrasser un espace naturel près d'une école dans la ville de Subbotnik. En effet, cet espace était devenu une décharge non autorisée et était jonché de détritus en tout genre, dangereux pour les enfants et pour l'environnement. Cette initiative a été saluée par les médias locaux et les bénévoles ont été remerciés pour leur initiative.

RÉDUCTION DE CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'air comprimé est largement utilisé sur le site d'Arques, le réseau se déploie sur de grandes distances et il n'est pas toujours évident de détecter une fuite immédiatement. C'est pourquoi Arc International s'est doté d'un appareil de détection à ultrason capable d'identifier la présence de fuites très rapidement. En effet, quand de l'air s'échappe par un orifice de fuite, sa pression interne passe instantanément à celle de la pression atmosphérique, cette détente brutale s'accompagne d'un frottement sur les bords de l'orifice de fuite. Ces deux phénomènes produisent un son, détecté par l'appareil. Un système informatique croise ensuite les informations reçues concernant le niveau sonore et la distance de la fuite pour estimer le volume d'air perdu. Ces informations (localisation et volume) sont ensuite transmises aux différents responsables d'atelier afin de réparer la fuite détectée. De plus, chaque trimestre des campagnes de sensibilisation à destination des chefs de secteurs sont réalisées. Ainsi, sur l'année 2013, 80% des fuites ont pu être identifiées et réparées évitant la consommation de 1 850 000m3 d'air comprimé.

D'autres actions sont également mises en place afin de limiter la consommation d'air comprimé, comme le déploiement de buses d'air économes. Ces investissements ont permis de réaliser des gains au niveau environnemental et au niveau des conditions de travail (l'intensité du bruit a diminué de 7,6%). Ces résultats positifs ont encouragé le déploiement de ces installations sur d'autres outils de production.

photo : Celso Sanchez

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Un travail important a été effectué au niveau de la station d'épuration d'AIF afin de dissocier des rejets qui peuvent être traités par osmose inverse (eaux grises) et les rejets d'eau contenant potentiellement des hydrocarbures (eaux de ruissellement). Les rejets avec hydrocarbures sont traités de manière distincte et laissés dans un décanteur dont les boues sont évacuées pour être traitées. Dissocier ainsi les différents types de rejets aqueux permet de faciliter leur traitement et augmente la quantité d'eau réutilisable pour l'entreprise.

Le cd2e, qui a pour but d'accompagner le développement des éco-entreprises et d'éclairer la mutation écologique des filières économiques est à l'origine d'un projet visant à créer un outil de calcul du coût de l'eau. Arc International participe au groupe de travail Aquapris afin de déterminer le coût réel de l'eau en rapport avec son usage (en y intégrant le coût de l'électricité nécessaire, du traitement, etc.). Ce programme a pour objectif également de sensibiliser les industriels à la valeur de l'eau, à ses coûts cachés ainsi qu'aux économies financières possibles.

De manière générale de nombreuses actions de petite ou plus grande envergure ont concouru à une diminution des consommations d'eau inutiles mais surtout, à un taux de recyclage de l'eau consommée par le process de 80%. Les efforts effectués doivent être poursuivi dans les années à venir, notamment dans le cadre des MTD (Meilleures Techniques Disponibles) déterminées dans le cadre de l'Agenda 21 de Rio de Janeiro de 1992, définissant une politique de développement durable qui incite à l'adoption de nouveaux procédés de fabrication économe en matière première et en énergie, et propre.

REVALORISATION

L'usine MMV s'est récemment vue dotée d'une déchetterie. Auparavant, les déchets étaient stockés sur le lieu de leur production. Désormais, ces derniers sont entreposés dans une zone sécurisée dans laquelle chaque type de déchet est identifié et possède une traçabilité, agrémentée d'armoires sécurisées afin de stocker les liquides sur rétention, et un accès limité au personnel habilité.

Le tri des copeaux issus de l'usinage est également effectué dès la sortie de la machine grâce à un balisage permettant une identification aisée de la composition des résidus par le cariste. Un lieu d'entreposage dédié et une signalétique précise facilitent le stockage selon la matière. Cela permet une revalorisation efficace des copeaux, c'est-à-dire un gain environnemental mais aussi économique. .

photo : Rémy Shuke-Nesvadba

DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ALTERNATIFS

Depuis quelques années et avec une part grandissante en 2013, Arc International s'est peu à peu investi dans le développement d'autres moyens de transports que le routier grâce au développement de plates-formes multimodales. Véritable nœud logistique où se trouvent plusieurs moyens de transports (rail, route, shortsea pour le cas de Arc international) afin d'assurer le transbordement de marchandise entre ces différents modes de transport, grâce à l'utilisation de conteneurs standardisés. Une plate-forme multimodale permet également le regroupement et la redistribution du trafic de marchandises (fret). Sur l'année 2012-2013, le transport multimodal représentait 10% de la totalité des flux de marchandises de l'entreprise. Cette utilisation est bénéfique car elle permet de diminuer les coûts liés au transport et de limiter l'utilisation du transport routier et donc des émissions de CO_2 qui y sont liées.

PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Chaque produit qu'Arc international fournit à IKEA passe par de nombreuses étapes, de leur conception à leur mise en rayon. Au niveau de la chaîne d'approvisionnement il a donc été décidé de supprimer progressivement les palettes en bois pour les remplacer par des palettes en carton. Ainsi, tous les supports utilisés pour le transport des produits sont recyclables et recyclés. Cette innovation est source de nombreux avantages. Les palettes en cartons peuvent prendre des tailles et des formes différentes, afin de mieux optimiser le chargement des camions, synonymes de moins de trafic sur les routes. De plus, une fois arrivées à leur destination finale, le magasin de vente, les palettes en carton peuvent être mises directement en rayon. Elles évitent ainsi de nombreuses manipulations pénibles pour les collaborateurs et risques de blessure pour les clients des magasins. En fin de vie, elles sont recyclées afin de minimiser leur impact environnemental. Enfin, l'encollage de ces palettes en carton est réalisé au sein du site d'Arques par l'Atelier de la Briqueterie, par des jeunes en insertion professionnelle. Ce projet s'inscrit dans la démarche environnementale mais aussi sociale de nos deux entreprises car il permet l'emploi de trois personnes à temps plein.

TÉMOIGNAGE IKEA

IKEA souhaite travailler avec des fournisseurs qui partagent ses valeurs et sa vision pour un partenariat de longue durée. Nous attendons d'eux qu'ils répondent à nos critères d'exigence en matière de responsabilité sociale et environnementale définis dans notre référentiel IWAY. Ce partage des valeurs à d'ailleurs abouti à un projet concret : l'utilisation de palettes en carton pour le transport de marchandises. Dans ce projet novateur, IKEA a fourni ses propres plots tandis qu'Arc International a su proposer un carton de qualité répondant aux attentes d'IKEA, le tout étant assemblé sur le site d'Arques par des jeunes en insertion professionnelle à l'atelier de la Briqueterie. Cette collaboration a abouti à la réalisation d'un produit fini de qualité, permettant de limiter l'impact environnemental du transport des marchandises.

De plus, Arc International est reconnu comme étant très performant par rapport à notre standard, en effet l'entreprise est autonome dans sa façon de gérer les problématiques environnementales et sociales, en suivant notre référentiel IWAY, utilisé pour tous nos fournisseurs partout dans le monde, et garant du respect du code de conduite d'IKEA. Arc International a su prouvé sa capacité à mener des audits avec ses propres auditeurs internes, même si lors de différentes visites, les collaborateurs d'IKEA ont toujours un œil sur les critères d'exigence IWAY.

photo : Valérie Tourlouse

EMISSION DE CO_2

TONNE DE CO_2 ÉMISE / TONNE DE VERRE PRODUITE

	2008	2011	2012	2013
Europe	1,03	0,9	0,94	1,07
International	1,62	1,35	1,27	1,25
Amériques	1,11	1,18	1,19	1,19
GROUPE	1,25	1,06	1,06	1,13
2008/2013				**-9,6 %**

CONSOMMATION D'EAU

M³ D'EAU PAR TONNE DE VERRE PRODUITE

	2008	2011	2012	2013
Europe	7,50	5,76	6,61	8,03
International	4,07	4,34	5,30	6,22
Amériques	4,21	5,94	5,68	6,12
GROUPE	6,29	5,38	6,14	7,28
2008/2013				**15,7 %**

Les émissions de CO_2 comme les consommations d'eau sont dépendantes de l'activité des fours, et si le process industriel n'est pas saturé, les consommations relatives se dégradent, ce qui est le cas pour l'année 2013. A cela s'ajoute l'intégration de l'usine d'OSZ dans les chiffres, qui doit encore réaliser d'importants efforts en terme de réduction des consommations d'eau, d'où une augmentation des m³ d'eau consommés/tonne de verre produite pour 2013.

PART DES DÉCHETS RECYCLÉS

INCLUANT LES DÉCHETS DE PRODUCTION

	2011	2012	2013
Europe	89,70 %	98,60 %	92,60 %
International	96,40 %	95,20 %	97,30 %
Amériques	98,40 %	98,10 %	99,40 %
GROUPE	92,5 %	91,80 %	94,70 %

Ceci représente la part des déchets générés par l'entreprise qui ont été recyclés. Dans cette proportion sont inclus les déchets de production, le groisil, ainsi que les autres déchets recyclables, tels que le carton par exemple. Cette part est importante et tend à s'améliorer, notamment avec les actions de valorisation du groisil.

Les chiffres de l'année 2012 ont été revus par rapport au rapport précédent suite une erreur relevée.

PRODUCTION DE DECHETS RECYCLES (EN TONNES)

MATIÈRES PLASTIQUES

	2008	2011	2012	2013
Europe	688	516	638	543
International	186	235	164	155
Amériques	0	0	30	51
TOTAL	875	751	832	749
2008/2013				**-14,4 %**

MÉTAUX

	2008	2011	2012	2013
Europe	2936	2704	1684	1312
International	119	144	169	112
Amériques	183	117	118	208
TOTAL	3238	2965	1971	1633
2008/2013				**-49,6 %**

PAPIER

	2008	2011	2012	2013
Europe	8662	6883	5233	5056
International	851	1051	784	790
Amériques	836	529	350	462
TOTAL	10348	8436	6367	6307
2008/2013				**-39 %**

En 2013, la baisse se poursuit pour atteindre presque 50% pour le métal, 39% pour le papier et 14% sur le plastique. Cette baisse significative est le reflet d'une prise de conscience généralisée sur le retraitement des déchets, et ce, dès leur génération.

« Former les hommes
ce n'est pas remplir un vase,
c'est allumer un feu »
ARISTOPHANE

SOCIAL

photo : Ajmal Vinodhkumar

CONTEXTE

La responsabilité sociale est une démarche naturelle pour Arc International qui a toujours été précurseur dans ce domaine.
Aujourd'hui, dans un contexte économique difficile et face à la concurrence des pays à bas coûts, Arc International a dû adapter sa structure et son fonctionnement pour en assurer la pérennité.
Dans cet environnement particulièrement exigeant, l'attention reste portée sur les valeurs du Groupe. Celles-ci se traduisent à travers trois axes principaux : le développement du capital humain de l'entreprise, la sécurité et la santé au travail et l'intégration de personnes en situation de handicap.

Arc International investit fortement dans la formation de ses collaborateurs dans tous ses sites et l'accent est mis sur la réussite de chacun. En interne comme en externe, les formations permettent aux collaborateurs d'évoluer dans leur métier, de mettre à jour régulièrement leurs connaissances et compétences pour suivre l'évolution constante des process et des technologies, et de leur ouvrir des perspectives nouvelles.

En tant qu'entreprise responsable, Arc International est particulièrement soucieux de la sécurité et de la santé de ses salariés, notamment dans les pays où la protection sociale des citoyens est peu développée. Un des projets majeur du Groupe « A Safe Arc Together » est le reflet de l'engagement de l'entreprise à protéger de ses collaborateurs mais aussi à améliorer en permanence leurs conditions de travail. Grâce à la contribution de tous, l'entreprise a d'ailleurs réalisé un beau progrès puisque le taux de fréquence des accidents avec arrêt a baissé de 32 % sur l'UES entre 2011 et 2013.

Selon les mœurs et coutumes des régions du monde dans lesquelles Arc International est implanté, les pratiques en termes d'emploi des personnes en situation de handicap peuvent varier. Les valeurs du groupe font de ce sujet une priorité. Conformément aux engagements du Global Compact, le Groupe poursuit ses efforts en faveur des travailleurs handicapés. Tout est mis en œuvre pour le maintien de ces personnes au poste de travail et pour promouvoir leur intégration au sein du monde du travail.

SECURITE

La nouvelle politique sécurité d'Arc international, intitulée «A Safe Arc Together » a été lancée en 2012. C'est un projet à l'envergure du Groupe, qui concerne l'ensemble des unités. Elle a pour but d'intégrer la sécurité dans la culture d'entreprise. Cet objectif est mesuré et suivi selon le Taux de Fréquence des Accidents avec Arrêt (TFAA). L'objectif était d'atteindre un taux de fréquence d'accidents avec arrêt de 7 pour atteindre progressivement 3 en 2016. Aujourd'hui les objectifs ont largement été dépassés car le TFAA était de 5,85 en 2012 et a atteint 5 en 2013. Ces chiffres encourageants sont le reflet des nombreuses actions visant à développer la culture sécurité au sein de l'entreprise.

Comités de sécurité AGN

Mis en place de façon mensuelle, ces comités rassemblent les directeurs d'usines et leur objectif est de revoir l'ensemble des indicateurs sécurité de la filiale, d'analyser les faits marquants dans la direction concernée, de mettre en place des groupes de réflexion, d'analyser le plan de sécurité et enfin de communiquer sur les résultats atteints par le comité.

photo : Eric Fouache

Quart d'heure sécurité

Depuis début 2014, les unités de production d'AIF réalisent un ¼ d'heure sécurité mensuel pendant lequel chaque manager réuni l'ensemble de son équipe afin de réaliser un point sur la sécurité propre à son périmètre et de créer une dynamique en insufflant la réflexion chez les collaborateurs.

Analyse des risques à la tâche

Depuis 2014, AIME est la première filiale à avoir initié ce projet. Il s'agit de lister l'ensemble des tâches effectuées par une équipe, de réaliser une quotation des risques et de définir les moyens de prévention. Si la quotation diminue alors les moyens proposés sont appliqués à l'ensemble de la filiale.

Alertes accidents

Des alertes accidents sont réalisées depuis Janvier 2013. L'objectif est de réagir immédiatement lorsqu'un accident ou presqu'accident a eu lieu et qu'il aurait pu avoir des conséquences graves pour le Groupe. Un mail d'alerte est alors diffusé à l'ensemble du personnel concerné, expliquant les causes de l'accident, ses conséquences, et demandant de mettre en œuvre les moyens conservatoires nécessaires.

Enregistrement des fiches d'opération STOP

Cet outil managérial incite les managers à prendre au minimum deux fois trente minutes par mois dans leur emploi du temps afin d'observer le travail des équipes sur le terrain (environnement de travail, port des équipements de protection individuels, changements de comportement, etc.). S'ils constatent une anomalie, le manager doit échanger avec ses collaborateurs pour connaître l'origine du problème et le solutionner. L'outil informatique mis à disposition permet de suivre ces observations et de déterminer les objectifs en terme de formation pour les collaborateurs et de vérifier l'implication des managers sur la thématique de la sécurité, tant en quantité qu'en qualité.

photo : Nawel Farah

Atteindre un TFAA de 3 va demander un changement de culture radical dans l'entreprise, ce qui nécessite que les managers atteignent un niveau de culture sécurité suffisant afin de convaincre leurs collaborateurs. Ainsi, d'ici l'année prochaine, il serait intéressant de se pencher sur l'intégration de la sécurité dans le processus RH, c'est-à-dire d'évaluer le niveau de culture sécurité d'un collaborateur avant sa nomination. En attendant, l'audit sécurité (basée sur une grille d'évaluation de 60 critères calqués sur la courbe de Bradley) permet d'estimer le niveau de culture sécurité de l'entreprise à 320/500 (plus du double du score évalué par le cabinet de conseils Dupond de Nemours en 2012) ce qui correspond à une communication efficace concernant la sécurité. La prochaine étape consistera à impliquer les équipes et les faire réfléchir sur le sujet.
L'ensemble de ces actions a permis au Groupe de se rapprocher de l'objectif à long terme, ce qui conforte la vision liée au plan d'actions en cours et prouve que nous sommes tous acteurs de notre sécurité.

SANTE

DGMC a accueilli le 25 Septembre dernier, une foire de la santé appelée « Fall into Health ». Son objectif était de sensibiliser les employés aux différents problèmes de santé et à l'importance de mener une vie saine. La foire a été réalisée en partenariat avec les personnes en charge du bien-être des salariés de la filiale. Les collaborateurs ont ainsi pu échanger et recueillir des informations sur la forme physique, la nutrition, le tabagisme, les finances personnelles et les différentes façons de solutionner les problèmes médicaux auprès des exposants présents. Les collaborateurs ont également pu bénéficier d'examens médicaux gratuits comme des mammographies ou des tests d'audition. Plus de 300 employés ont participé à cet évènement, soulignant leur satisfaction quand au fait de bénéficier de conseils fiables sur une thématique sensible. De manière générale, tous les collaborateurs bénéficient d'examens de santé réguliers et suivis, comprenant les recommandations pour des examens complémentaires si besoin.

Fall into Health

CONDITIONS DE TRAVAIL

Chantiers d'amélioration continue

Chantiers d'amélioration continue

Dans un souci d'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs, Arc International travaille sur l'ergonomie des postes de travail depuis plusieurs années. Auparavant intitulés chantiers LEAN, ces chantiers d'amélioration continue permettent non seulement d'augmenter la productivité mais également de réduire la pénibilité des différents postes. En 2013, 20 chantiers ont été lancés, la majorité concernant la chambre d'arche (conditionnement partie froide) et les ¾ ont abouti à des résultats probants : les conditions se sont nettement améliorées, grâce à l'installation de tables élévatrices permettant une hauteur de travail adaptable et de tables à billes ou à rouleaux évitant tout port de charge. Ces améliorations ont été relevées grâce à une observation minutieuse de gestes quotidiens effectuée par les collaborateurs et au ressenti en terme de pénibilité de gestes inutiles, de fatigue, de déplacements et de perte de temps. Un prototype est ensuite réalisé sur un poste de travail avec une marge de modification pour s'adapter aux besoins des opérateurs.

Limitation du bruit

Des actions pour limiter la propagation du bruit ont été concentrées en chambre d'arche, là où les opérateurs sont les plus concernés par cette problématique car le volume sonore est élevé tout en restant dans une limite acceptable pour l'oreille humaine. Le port des protections auditives n'est pas encore un réflexe pour tous et il convenait de concentrer les efforts pour limiter les impacts. Suite à un état des lieux minutieux, des groupes de travail se sont constitués afin de trouver des solutions pour réduire les sources de bruit les plus importantes. Ainsi, des tapis de caoutchouc ont été installés au fond des bacs de récupération disposés le long des chaînes, ainsi que de la mousse acoustique afin de contenir le bruit, ce qui a permis une réduction jusqu'à 11 décibels par bac. De même, des cloisons ont été installées afin de limiter la propagation du bruit entre les différentes zones de l'entreprise.

Groupes d'Amélioration Terrain

Récompense des meilleures initiatives GAT

Les GAT font suite aux GAP (Groupes d'Amélioration de la Performance), lancés en 2012 à AIF. Composés de 3 à 8 collaborateurs volontaires, dont un animateur, les groupes sont à l'affut de petites actions pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Leur objectif : apporter des solutions alliant bon sens et créativité en vue de répondre à des problématiques quotidiennes, ceci dans un délai court et avec un budget limité : rectifier les modes opératoires suite à un accident, redonner de l'espace et de l'ordre à sa zone de travail, déplacer l'exécution d'une tâche vers un endroit plus calme, optimiser certaines opérations de maintenance... Au total une soixantaine de GAT ont été lancés dans le cadre du programme d'amélioration continue «Ambition Arc 2016» et 17 sont déjà achevés. Le programme de l'année 2012 s'est clôturé par une convention GAT qui s'est tenue le 11 juillet à Arc, pendant laquelle les meilleures initiatives se sont vues récompensées. La Direction Industrie France a ainsi décerné 4 prix, dont un prix spécial du Jury.

Nouveaux locaux pour l'atelier du Lobel

L'atelier du Lobel est une entreprise adaptée qui a pour but de former et de faire progresser des personnes souffrant d'un handicap afin qu'elles intègrent le milieu ordinaire du travail. A l'insertion dans un milieu professionnel, s'ajoutent des formations qui ont pour but d'aider les salariés à appréhender plus facilement les actes de la vie quotidienne et professionnelle, les thématiques abordées vont de l'apprentissage du travail en équipe à l'hygiène alimentaire. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette dernière formation que l'association a crée un lieu de vie convivial, proposant chaque jour salades de fruits et soupes fraîches à consommer pendant les pauses. Des cours de remise à niveau personnalisés permettent également aux salariés de consolider et de parfaire leurs connaissances en calcul et en lecture. 16 personnes profitent actuellement de cette formation à raison de 2h par semaine sur leur temps de travail, afin d'obtenir le CFG (certificat de formation générale).

Espace de restauration

TÉMOIGNAGE TONY THUILLIER

J'ai travaillé deux ans à l'atelier de la briqueterie en tant que tourneur-fraiseur sur des machines à outiller et également en tant que cariste.
J'ai passé un an des les anciens locaux de la briqueterie et j'ai pu apprécier le changement lors de ma seconde année. La situation de travail est beaucoup plus confortable dans les nouveaux locaux, en effet, étant mieux isolés, la température est régulée, il y fait ainsi plus chaud en hiver et plus frais en été. Ces nouveaux locaux sont également beaucoup plus spacieux, ce qui facilite le travail de chacun. C'est donc une amélioration notable pour les salariés de la briqueterie.

Atelier de la Briqueterie
Z.I. du Lobel - 62510 Arques
Tél : 03.21.95.48.68 Fax : 03.21.12.74.64

TÉMOIGNAGE MASAMI OMOTO

Comment avez-vous vécu le changement d'horaire de travail pendant l'été ?
J'ai été très heureux de ce changement. Il était très agréable de terminer le travail avant qu'il ne commence à faire sombre. J'ai beaucoup apprécié de terminer en même temps que mes amis qui travaillent dans d'autres entreprises.
Quels avantages avez-vous pu retirer de ce changement ?
Lorsque nous commençons à travailler à 9h30, la matinée est relativement courte par rapport à l'après-midi, et il n'est pas toujours évident de rester concentré pendant 5 heures d'affilées. Ce changement d'horaires m'a permis d'être plus efficace tout au long de la journée en répartissant plus équitablement le temps de travail entre le matin et l'après-midi.
Comment avez-vous occupé ce temps libre dans la soirée ?
Terminer à 18h m'a permis de passer plus de temps avec mes amis, de profiter d'une séance de cinéma et participer à cours de gymnastique.

FORMATION

Contrat de génération

Le contrat de génération a été mis en place en France pour lutter contre le chômage et la précarité. Ses objectifs sont de faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'entreprise ainsi que l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés, et assurer la transmission des savoirs et des compétences. Afin d'atteindre ces objectifs, un plan d'action a été déterminé jusqu'à 2016.

Les séniors constituent une richesse pour l'entreprise. Dans une économie fondée sur la connaissance, l'amélioration du taux d'emploi des seniors devient un enjeu majeur en terme de cohésion sociale. La motivation et la situation des collaborateurs qui abordent la seconde partie de leur carrière professionnelle au sein de l'entreprise doivent faire l'objet de mesures d'accompagnement particulières. C'est pourquoi Arc International réaffirme son engagement en faveur du maintien dans l'emploi et de l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, AIF a mis en place les DIAG compétences qui permettent d'anticiper les évolutions professionnelles et la gestion des âges en s'attardant sur chaque famille de métier, de réaliser des aménagements de fin de carrière, de faciliter la transition entre la période active et la période de retraite grâce aux entretiens de fin de carrière et à l'octroie de 400 heures de DIF. La transmission des savoirs et des compétences étant un point primordial pour AIF, des binômes d'échange de compétences entre salariés sont réalisés grâce à l'organisation de la coopération intergénérationnelle, et une attention particulière est portée à la pluralité des âges au sein des équipes de travail.

Le Groupe s'est d'ailleurs engagé en faveur de l'insertion durable des jeunes. L'entreprise s'est fixée pour objectif en matière de recrutement des jeunes en CDI un taux de 1,5% et souhaite leur faciliter l'accès aux formations pour, en particulier les moins qualifiés, grâce au déploiement de partenariat avec des organismes de formation. Le parcours des jeunes est très suivi dans l'entreprise : il existe des parcours d'accueil, un temps en immersion et des outils comme le livret d'accueil, afin d'assurer leur intégration; chacun se voit attribué un référent afin de l'accompagner dans son évolution, notamment grâce à la mise en œuvre d'entretien de suivi. AIF cherche également à développer les contrats en alternance et les stages, dont le nombre augmente d'année en année (+7,3% en 2013), l'objectif étant de recruter d'ici 2016, 50 jeunes en CDI après leur alternance, dont 30% au minimum ont moins de 26 ans. Sur l'année 2013, près de 129 contrats en alternance étaient présents, dont 76 contrats de professionnalisation.

photo : Luis Rouco

Illettrisme : grande cause nationale 2013

Depuis 2008, l'entreprise propose une formation aux savoirs de base en mathématique, français et communication orale, avec trois niveaux de compétences, afin d'obtenir un certificat de formation générale (CFG). Cette année, cette formation prend particulièrement son importance car l'illettrisme a été déclaré grande cause nationale pour 2013. Ainsi, 6 jeunes ont choisi cette année, de bénéficier de cette formation qui se déroule pendant leur temps de travail. Après le passage d'un examen qui s'est couronné de succès, ils ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des diplômés, soulignant leur implication dans un parcours qui demande remise en question et persévérance. Cette cérémonie a eu lieu début décembre pour la seconde édition. 94 collaborateurs ont ainsi reçu le diplôme qu'ils ont obtenu dans le cadre de la formation continue, allant du CAP au Master 2.

Plan de formation

Dans le cadre du plan de formation, les salariés d'AIF peuvent bénéficier de formations diplômantes qui vont leur permettre d'acquérir un diplôme attestant de leurs compétences dans leur domaine professionnel. Cette année, les domaines sont variés : actuellement 70% des collaborateurs d'AIF bénéficient d'une formation en master sécurité/environnement, animateur sécurité, baccalauréat professionnel électricien ou technicien de production industrielle, qui représente un volume horaire de 21 000 h.

Insertion professionnelle

L'Atelier de la Briqueterie se donne pour mission d'insérer professionnellement dans les domaines de la chaudronnerie, de la moulerie, de la logistique ou de la récupération et revalorisation des métaux, des jeunes de moins de 26 ans qui ont quitté le système scolaire et se retrouve donc en difficulté pour trouver un emploi. Arc International met à disposition les locaux et des compétences internes et est également son principal client. L'association a récemment vu arriver 11 jeunes en emploi d'avenir. Ce type de contrat est très apprécié de notre entreprise (l'association travaille avec la mission locale pour les recrutements) car c'est un titre professionnel, garant d'un grand sens du concret et de la pratique. Ces jeunes seront diplômés dans deux ans d'un titre professionnel en chaudronnerie.

Cérémonie des diplomés 2013

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU GROUPE

PAR ZONE AU 31/12/2013

	2012	2013
Europe	7898	7108
International	2714	2449
Amériques	1018	963
TOTAL	13642	10520

Les effectifs du groupe ont globalement diminués entre 2012 et 2013 en raison de la baisse de l'activité en 2013.

ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR LE GROUPE

TAUX DE FRÉQUENCE AVEC ARRÊT

	2010	2011	2012	2012
Europe	10,13	9,88	7,81	6,81
International	9,57	8,64	2,40	2,63
Amériques	4,33	1,91	4,94	1,76
GROUPE	9,43	8,79	5,62	4,86

TAUX DE GRAVITÉ

	2010	2011	2012	2013
Europe	0,40	0,43	0,36	0,53
International	0,13	0,12	0,10	0,09
Amériques	027	0,18	0,12	0,02
GROUPE	0,28	0,28	0,22	0,33

Le projet «A safe arc together» a poursuivi son déploiement d'actions en 2013 et a confirmé son efficacité en atteignant un taux de fréquence des accidents du travail inférieur à 5 avec un objectif fixé à 3 en 2016.

INVESTISSEMENT EN FORMATION,

EN POURCENTAGE DE LA MASSE SALARIALE (AIF)

	2010	2011	2012	2013	Taux légal français
Formation	3,71 %	3,41 %	2,79 %	2,46 %	1,60 %

Malgré une baisse du taux de formation en 2013, celui-ci reste tout de même important, à hauteur de 2,46%, contre les 1,60% règlementaires.

HANDICAP

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (AIF)

	2010	2011	2012	2013
Taux d'emploi	7,30 %	8,14 %	9,48 %	10,31 %

Le taux de personnes en situation de handicap est largement au-dessus du taux légal français (6%) en raison des actions menées par l'entreprise pour aménager les postes de travail afin de maintenir les personnes en poste ou à travers l'Atelier du Lobel .

ATELIER DU LOBEL

	2010	2011	2012	2013
Effectifs	41	40	37	36
Encadrants	5	6	5	4
Nb de personnes sorties avec succès	36	38	38	38
Nb de personnes ayant obtenu le CACES	0	1	1	0

Un réajustement a été effectué sur les données de 2012, qui après vérification se sont révélées erronées. Les départs ainsi enregistrés en 2012 et 2013 sont ceux de personnes n'ayant pas présenté les aptitudes nécessaires au travail en équipe dans une entreprise adaptée.

ATELIER DE LA BRIQUETERIE

	2010	2011	2012	2013
Effectifs	22	23	23	22
Encadrants	4	4	4	4
% de personnes réintégrées en entreprise	50 %	67 %	43 %	40 %

En 2013, ce sont 6 jeunes sur 15 qui ont pu quitter l'atelier avec un CDI ou un CDD signé. Depuis 1997, le taux moyen de retour à l'emploi grâce à l'atelier de la Briqueterie est de 52,6%.

EMPLOI DES SENIORS (AIF)

	2010	2011	2012	2013
Salariés actifs de plus de 55 ans	15	73	320	501
Taux d'emploi	0,23 %	1,21 %	5,46 %	8,86 %

Dans l'accord sénior conclu pour les années 2010 à 2012, Arc International France s'engageait à doubler le taux d'emploi des salariés de plus de 55 ans. En 2013, le taux d'emploi est passé à presque 9 %.

« Celui qui ne fait rien pour les autres
ne fait rien pour lui-même »
GOETHE

COMMUNAUTÉ

CONTEXTE

Arc International est un leader commercial et économique mais le Groupe va plus loin. En s'investissant dans des actions de partage et de solidarité et en s'impliquant sur ses territoires d'implantation, l'entreprise reste fidèle à ses valeurs et signe aussi sa singularité.

LE PARTENARIAT AVEC L'E2C CONTINUE

En 2013, le partenariat entre l'Ecole de la 2ème Chance de Saint Omer et AIF s'est intensifié. Ainsi la participation des collaborateurs du service Ressources Humaines aux simulations d'entretiens d'embauche et aux jurys de sélection s'est poursuivie mais les salariés du Groupe ont également pu partager leur expérience à travers des repas avec les jeunes ou des séances d'accompagnement vers la vie professionnelle. Quelques visites d'usine ont également été programmées afin de faire découvrir d'une part de façon générale le fonctionnement d'une entreprise et d'autre part un secteur plus spécifique de l'entreprise avec ses métiers.

Cette année encore, le complexe sportif de l'ASCAI (Association Sportive et Culturelle d'Arc International) a accueilli l'événement « un match, un emploi », organisé par l'E2C. Cette rencontre a mi-chemin entre esprit convivial du sport et sérieux de la recherche d'emploi avait pour objectif de permettre à des jeunes de l'école de participer à des simulations d'entretiens d'embauche menés par des professionnels des ressources humaines, parmi eux, des collaborateurs d'AIF. Cette matinée riche d'enseignements s'est terminée avec un match de football entre une équipe de jeunes de l'E2C et une équipe de professionnels et d'encadrants.

«Un match, un emploi»

VIDEZ VOS PLACARDS !

En 2012, la Confédération des Arts de la table en partenariat avec la Croix-Rouge française lançait « Videz vos placards », une opération originale et innovante de collecte de vaisselle usagée contre remise de bons de réduction. Cette initiative collective, la première du genre, avait alors rencontré un vif succès.

Luminarc® et Cristal d'Arques® Paris étaient partenaires dès le démarrage et c'est avec plaisir qu'en 2013, la boutique Arc Déco a renouvelé l'évènement en faveur des plus démunis. Ainsi ce sont 18 tonnes de produits qui ont été récupérés dans cette seule boutique et qui ont été redistribués aux familles dans le besoin ou aux délégations pour alimenter les foyers ou les boutiques solidaires.

CHILDREN OF THE DAWN

Arc International (South Africa) a noué un partenariat solide avec l'association « Children of the Dawn ». Cette association est une organisation à but non lucratif qui vise à subvenir aux besoins de base des orphelins et enfants vulnérables (nourriture, éducation, accompagnement). L'entreprise a fourni des articles en verres (assiettes, bols, verres) qui ont été distribués aux différentes cantines en charge des enfants dans le besoin. Mais notre engagement ne s'arrête pas à un simple don, puisque l'entreprise va parrainer un enfant en lui permettant de se nourrir, d'être scolarisé, d'avoir accès aux soins et aux biens matériels nécessaires, et va également participer à un programme de stage dont l'objectif est de permettre à des adolescents de découvrir pour la première fois le monde de l'entreprise pour en faciliter leur compréhension.

Les enfants de l'association Children of the Dawn

TÉMOIGNAGE DE L'ASSOCIATION CHILDREN OF THE DAWN

En Afrique du sud, plus de 4,5 millions d'enfants sont orphelins dont 80% à cause du Sida.
Children of the Dawn (Les Enfants de l'Aurore) est une association humanitaire sud-africaine créée en 2002 qui vient en aide aux orphelins du Sida, en leur offrant un support financier et technique.
Notre action principale concerne le quotidien des enfants: fourniture de lunch boxes, produits d'hygiène, goûters vitaminés... Nos autres actions concernent l'éducation (frais de scolarité, uniforme, matériel...), la santé (suivi du poids, prévention...), le suivi social (rencontre des familles...), le suivi psychologique (suivi émotionnel, confiance en soi...). Nous souhaitons privilégier les zones rurales souvent hors des zones d'intérêts et assurer un maximum de suivis individualisés.
Actuellement, nous avons en charge 833 orphelins et enfants vulnérables issus de 8 communautés rurales différentes. Notre but et d'assurer le soutien nécessaire aux établissements d'enseignement afin de garantir la qualité de la scolarité de ces enfants.
Nous avons accepté avec joie la proposition d'Arc International de nous faire don de vaisselle et de couverts que nous avons redistribué à tous nos centres. Les enfants étaient heureux de voir arriver les produits et nous pensons sincèrement qu'ils vont permettre d'améliorer la qualité des soins dispensés aux enfants.
Nous aimerions remercier chaleureusement les collaborateurs d'Arc International pour ce geste généreux.

IMPLANTATION LOCALE

L'usine d'OSZ se situe dans la ville de Gus-Khrustalny, qui comporte 60 000 d'habitants. Cette année, l'administration de la ville a demandé de l'aide aux sociétés implantées sur la localité afin de réorganiser la place de la ville -en très mauvais état depuis plusieurs années- afin de la transformer en aire de loisirs pour les familles de la communauté. Arc International a ainsi apporté son soutien en finançant une aire de jeux pour enfants.
Par ailleurs, cette filiale a eu la chance de voir se développer à proximité, une école spécialisée dans la formation en verrerie. Arc International s'est donc engagé à coopérer avec l'école et ce partenariat permettra aux étudiants de disposer des outils de production de l'entreprise pour la mise en œuvre pratique de leur apprentissage à l'occasion de stages. L'entreprise s'est également engagée à participer à l'élaboration du programme de la formation, en retour l'école assurera un programme adapté aux besoins industriels. Cette collaboration est garante d'un haut niveau de formation des étudiants et de la promotion de l'usine d'OSZ comme employeur. Plus concrètement, OSZ participe à des événements organisés par l'école (journée de la connaissance, festival de la jeunesse, etc.), invite les élèves à des visites d'usine, et a rejoint le programme de recherche de l'école, qui comporte notamment des thématiques environnementales.

Aux Etats-Unis, la logique est la même, DGMC travaille en étroite collaboration avec les écoles et universités locales depuis plusieurs années sur la détermination de programmes de formation de l'université. Au vu du succès de la démarche, DGMC mène un nouveau partenariat avec une école locale pour proposer des visites d'entreprise à des étudiants-ingénieurs, leur offrir la possibilité de travailler pendant l'été, et étudie actuellement l'élaboration de projets avec le concours des étudiants.

Aire de loisirs de la ville de Gus-Khrustalny

photo : Gineesh Kumar

NOTES

AN 160/14 Adaptation et photos © TenCréa un service d'Arc International France - Rédaction : M. Duponchelle et C. Barbier

CONTACT

Caroline BARBIER
Responsable Développement Durable

Arc International
104 avenue du Général de Gaulle
Arques - France

Tél : +33 3 21 95 46 67 - GSM : + 33 6 50 69 13 42

caroline.barbier@arc-intl.com

Luminarc®

CRISTAL D'ARQUES PARIS

C&S Chef&Sommelier

Arcoroc PROFESSIONAL

IMPRIM'VERT votre imprimeur agit pour l'environnement

Imprimé sur du papier 100% recyclé

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C014361